

Comité Local (CSAL Aude)

27 novembre 2025

DECLARATION

Contactez les collègues de la CGT Finances Publiques 11 Mél : cgt.ddfip11@dgfip.finances.gouv.fr

Monsieur le Président,

Le 05 décembre est prévu un comité de Réseau qui va annoncer les suppressions d'emplois 2026 à la DGFIP dans la foulée du projet de loi budgétaire 2026 débattu au Parlement. Encore une fois la DGFIP sera le premier pourvoyeur d'économies et de suppressions d'emplois avec 550 suppressions nettes annoncées. Dans nos départements, dans les services des DDFIP locales ce sera environ 700 suppressions nettes. Quant aux ministères qui sont le coeur de l'appareil répressif de l'État, ils auront tous des effectifs et moyens à la hausse, avec en tête l'armée et les commandes au complexe militaro-industriel avec l'augmentation de 6 milliards du budget militaire dans une loi de programmation militaire qui était déjà portée à 393 milliards soit un doublement depuis les deux précédentes lois, la police et la gendarmerie, la justice (en particulier les prisons). Sans oublier que le premier poste budgétaire c'est l'aide publique aux entreprises qui est de 157 milliards par an sous Macron. Jamais autant de richesses n'ont été créées dans le pays, il n'y a aucune raison à de nouvelles coupes budgétaires dans les services publics ou les dépenses sociales sinon d'augmenter les taux de profit du capital.

Le sujet des conditions de travail est bien directement lié à l'emploi. La CGT a demandé au dernier CSALocal ce qu'il en était pour l'Aude du changement de référentiel DGFIP pour le calcul des emplois tandis que le tagerfip serait abandonné et que les départements seraient classés à l'issue en départements ciblés en surnombre et ceux en sous-effectif selon un taux de vacances et de surnombres déterminés nationalement... M. Pessarossi avait alors parlé d'un "Tagerfip 2.0" et dit que l'Aude ne serait pas trop mal. Un point est désormais à l'ordre du jour aujourd'hui, nous espérons en savoir concrètement plus bien qu'aucun document de travail ne soit proposé.

Ce comité a 6 points à l'ordre du jour. Un de ces points concerne la fin des PUC et le transfert des missions PCE.

Dans un contexte d'industrialisation des tâches et de perte de sens dans l'exercice des missions, et malgré des centaines de suppressions d'emplois, les PCE intégrés ou non dans des PUC restent des services relativement attractifs, avec des missions diverses et complémentaires. La DGFIP, dans sa frénésie à restructurer partout et tout le temps a décidé de les supprimer. Encore une fois l'administration fait et défait en espérant ainsi palier aux suppressions d'emplois et à l'augmentation des charges. La haute bureaucratie bourgeoise coincée dans ses dogmes budgétaires ne tirent pas les leçons de ses échecs. La DGFIP connaît en 2025 des taux de suicides et de tentatives de suicides records. 36% des agents de la DGFIP disent que les changements sont trop rapides contre 22% dans la Fonction publique d'Etat (FPE), et seulement 30% disent qu'elle évolue dans le bon sens contre 59% dans la FPE. Nous rentrerons dans le détail du point PCE au moment du débat avec de nombreuses questions.

Un autre point est celui du SIP de demain qu'il faudrait

bien sûr mettre en place. C'est le même sujet pour le SIP que le PCE, il faut essayer de trouver l'organisation qui camouflera le mieux les besoins d'effectifs et ce sont ceux qui ne connaissent pas et ne pratiquent pas qui donnent la feuille d route à des agents qui devront toujours plus maîtriser de sujets bien sûr avec des salaires bloqués et même des pertes de pouvoir d'achat.

Les dernières campagnes des avis TF et TH sont toujours là pour montrer concrètement, sur le terrain, l'inefficacité de vos solutions ou le quotidien des aberrations que nous subissons quand on voit sans aucune explication des exonérations de taxe foncière disparaître en masse ou des taxations de résidences principales à la THS surgir de nulle part. A nous de gérer les mécontentements et les affaires contentieuses et sans savoir si ça recommencera l'année prochaine ...

Le sujet du parking n'est pas à l'ordre du jour mais vous savez suite à l'envahissement de ce comité ou au rassemblement de mardi que c'est une préoccupation quotidienne de stress et d'injustice amplifiée par la disparition de plus de 100 places gratuites devant la cité administrative. Aujourd'hui suite à l'heure mensuelle d'information de la semaine dernière nous vous demandons de dégager une aide pour les abonnements payants du futur parking, comme les DDFIP aident dans d'autres départements ou comme vous le faites pour les équipes décalées du CDC. En outre malgré nos demandes CGT par mail, vous avez réalisé un sondage sans poser les bases de sa compréhension avec des questions biaisées. Suite au résultat (nous avons aussi des questions sur le résultat), les agents informent que si des places restent régulièrement ou sur une seule journée non utilisée, nous vous demanderons des comptes immédiats et sans dépôt d'HMI ou règles administratives. Car le but est bien celui là, l'optimisation de l'occupation du parking. Egalement si un seul agent se sent discriminé dans l'utilisation des places dans son service, nous l'accompagnerons dans ses démarches pour discrimination jusqu'au tribunal. Enfin nous vous demandons plus de détail sur cette gestion par les CDS ou un applicatif. Ce système comme vous nous l'avez pour l'instant présenté, en plus d'être bancal et éphémère (le nombre d'emploi par service évolue, les postes d'accueil ne sont pas isolés pour le calcul du nombre de places par service, etc), chronophage avec des marquages au sol par service (ce sont vos propos au dernier comité pas les notres) et des CDS à la gestion du planning ou un applicatif. Enfin, nous vous demandons si les CDS et cadres supérieurs seront inclus dans ce dispositif de places par service tandis qu'ils auront la possibilité d'aller payer le nouveau parking et qu'ils ne pointent pas à la badgeuse. Cela représente presque une trentaine de cadres supérieurs (IDIV, IP, Administrateurs). **Nous appelons les collègues à s'organiser et se mobiliser, à se réunir, à participer aux Heures Mensuelles d'Informations** auxquelles ils ont droit quels que soient leurs statuts. **Le 2 décembre l'intersyndicale appelle à la grève contre le futur budget.** La CGT Finances Publiques Aude.